

L'étonnant départ de la conseillère santé d'Emmanuel Macron

PAR ELLEN SALVI
ARTICLE PUBLIÉ LE DIMANCHE 5 AVRIL 2020



© AFP

Conseillère santé du président de la République depuis le début du quinquennat, Marie Fontanel a quitté l'Élysée le 31 janvier, alors que l'OMS venait de déclarer « *l'urgence de santé publique de portée internationale* ». Elle n'a été remplacée qu'un mois plus tard. Cette vacance interroge de nouveau sur la gestion de la crise sanitaire par le pouvoir, au moment où la menace pandémique se profilait déjà.

Son départ fut moins médiatisé que celui de l'ancienne ministre des solidarités et de la santé **Agnès Buzyn**. Il n'en demeure pas moins aussi problématique. En poste à l'Élysée depuis le début du quinquennat, Marie Fontanel **a officiellement quitté** ses fonctions de conseillère solidarités et santé d'Emmanuel Macron le 31 janvier dernier, après avoir vanté **une dernière fois son bilan**. La veille, à la suite d'une réunion de son Comité d'urgence consacrée au « *nouveau #coronavirus* », l'Organisation mondiale de la santé (OMS) déclarait « *l'urgence de santé publique de portée internationale* ».

En Chine, 56 millions de personnes étaient déjà confinées. « *Cette déclaration n'est pas principalement due à ce qui se passe en Chine, mais à ce qui se passe dans d'autres pays, soulignait alors* le docteur Tedros Adhanom Ghebreyesus, directeur général de l'OMS. *Ce qui nous inquiète le plus, c'est l'éventualité que le virus se propage à d'autres pays dont le système de santé est plus fragile et qui ne sont pas bien préparés à y faire face.* » Trois jours plus

tôt, en France, le gouvernement activait le centre de crise sanitaire. Et enchaînait ses premières réunions interministérielles.



Emmanuel Macron, Agnès Buzyn, Marie Fontanel et une autre conseillère, en janvier 2019, à l'Élysée. © AFP

Lorsqu'il est auditionné par la commission des affaires sociales du Sénat, **le 26 janvier**, Jérôme Salomon, le directeur général de la santé, l'assure : « *Santé publique France mène une veille automatique et syndromique qui a permis d'alerter très tôt, dès le 7 janvier, jour où le virus a été séquencé. Nous avons envoyé un message d'alerte aux agences, le 14 janvier.* » Geneviève Chêne, la directrice générale de l'agence nationale, évoque quant à elle une « *situation de pré-alerte depuis le 10 janvier* » et « *d'alerte depuis le 13 janvier* ». « *Le 11 janvier, j'ai envoyé un message au président sur la situation* », a plus récemment confié Agnès Buzyn **au Monde**.

À l'Élysée, cette situation ne bouscule pourtant pas la valse des ressources humaines. Comme elle l'avait prévu, Marie Fontanel quitte ses fonctions « *à la date programmée dès [son] recrutement* ». « *Nous étions en effet convenus familialement que je reviendrais à Strasbourg environ à mi-mandat*, explique-t-elle à Mediapart (voir *l'intégralité de sa réponse en Boîte noire*). *Je n'envisageais pas de rester éloignée plus longtemps de mon mari et de mes trois jeunes enfants.* » Le poste qu'elle occupait depuis plus de deux ans reste vacant pendant un mois. Sa remplaçante, Anne-Marie Armanteras de Saxcé, ne sera officiellement nommée **que le 1^{er} mars**.

Que s'est-il passé pendant ces longues semaines où les autres conseillers sociaux de l'exécutif étaient en outre accaparés **par la réforme des retraites** ? Comment les informations concernant la future pandémie ont-elles été remontées au président de la République ? Sur la base de quels éclairages a-t-il pris ses décisions,

sachant que le conseil scientifique n'a été mis en place qu'à partir **du 10 mars** ? Marie Fontanel assure qu'« à [son] départ, les dossiers étaient transmis et un intérim en place jusqu'à [l']arrivée effective » de sa remplaçante.

Par qui cet intérim a-t-il été assuré ? Impossible de le savoir. Interrogé, l'Élysée n'a pas souhaité réagir. Et rien n'apparaît au *Journal officiel*. Cette période de vacance est d'autant plus surprenante que l'ancienne conseillère solidarités et santé d'Emmanuel Macron indique avoir informé la secrétaire générale adjointe de la présidence, Anne de Bayser, de sa volonté de quitter ses fonctions « à l'été 2019 ». « *La recherche de mon successeur a été engagée dès le mois d'octobre 2019* », précise-t-elle. Quatre mois plus tard, **lorsque son départ est officialisé**, il n'avait donc toujours pas été trouvé.

Cette situation pose une nouvelle question sur la gestion de la pandémie par le pouvoir, au cours des semaines qui ont précédé les mesures de confinement. Déjà mis en cause sur le manque **de masques, de tests et de médicaments**, l'exécutif est aussi accusé d'avoir trop tardé à prendre certaines décisions, comme le report **des élections municipales**. La menace sanitaire se profilait dès le mois de janvier, mais au Palais, personne n'a jugé bon de demander à Marie Fontanel de prolonger son contrat.

Les connaissances de la conseillère solidarités et santé d'Emmanuel Macron, également chargée des personnes âgées, auraient pourtant été bien utiles dans la période. Car avant de rejoindre l'Élysée en 2017, cette énarque, issue de la même promotion que le chef de l'État (Léopold Sédar Senghor, 2002-2004), occupait les fonctions de directrice régionale déléguée de l'Agence régionale de santé (ARS) du Grand Est, première région touchée par le Covid-19 – **à ce jour**, elle déplore 1 311 décès en milieu hospitalier, auxquels s'ajoutent les 570 officiellement recensés **dans les Ehpad**.

Fin janvier, Marie Fontanel a donc rejoint sa ville de Strasbourg (Bas-Rhin), où son époux menait déjà campagne pour les municipales. Investi **quelques mois plus tôt** par La République en marche (LREM),

Alain Fontanel fait partie des ex-apparatchiks du Parti socialiste (PS) qui ont rallié les marcheurs en 2017. Longtemps secrétaire national aux fédérations, un poste clé à Solférino, il fut également conseiller politique auprès de Harlem Désir, lorsque celui-ci dirigeait le PS (2012-2014).



Marie et Alain Fontanel en octobre 2019, lors du lancement de la campagne du candidat LREM à Strasbourg. © Facebook/Marie Fontanel

En janvier 2019, après avoir soutenu la candidature de Christophe Castaner au poste de délégué général de LREM, Alain Fontanel intègre le bureau exécutif du parti présidentiel. Il participe **notamment** « *aux réflexions et aux enjeux du mieux-vivre* ». Vice-président de l'Eurométropole de Strasbourg et premier adjoint du maire sortant Roland Ries, qui lui a apporté son soutien pour les municipales, il a obtenu 19,86 % des suffrages exprimés **au premier tour** du scrutin. Et s'est hissé en deuxième position, juste devant la socialiste Catherine Trautmann (19,77 %), mais loin derrière les écologistes (27,87 %), qui ont bénéficié, entre autres choses, de l'explosion du PS local.

Selon le groupe EHPA, spécialisé dans le conseil et la formation du secteur médico-social, c'est d'ailleurs « *pour aller faire la campagne de son Strasbourgeois de mari* » que Marie Fontanel, surnommée la « *Madame Vieux de Macron* », a notamment décidé de quitter l'Élysée à ce moment-là. Interrogée sur ce point, l'intéressée n'a pas répondu, se contentant d'expliquer qu'elle avait « *réintégré comme prévu [son] administration d'origine, l'Inspection générale des affaires sociales [Igas], où [elle a] choisi de [se] mettre en congés jusqu'au mois de mai, en utilisant [son] compte épargne-temps* ».

Plusieurs sources rapportent que l'ex-camarade de promo du président de la République escomptait être nommée représentante permanente de la France auprès du Conseil de l'Europe, dont le siège

se trouve justement à Strasbourg. Ce poste était jusqu'alors occupé par le diplomate Jean-Baptiste Mattéi, qui a été nommé, en février, conseiller d'État en service extraordinaire, à compter du 23 mars. Également questionnée sur ce sujet, **déjà évoqué dans les Dernières Nouvelles d'Alsace**, Marie Fontanel n'y a pas répondu non plus.

Pendant la campagne présidentielle de 2017, celle qui était encore directrice régionale déléguée de l'ARS du Grand Est, participait aussi au groupe « santé » d'En Marche!, animé par l'actuel directeur général de la santé, Jérôme Salomon. Son nom apparaît à plusieurs reprises dans les échanges de courriels rendus publics au moment des « Macron Leaks ». On y apprend notamment que l'ancienne conseillère de la présidence avait un temps envisagé de se porter candidate à la députation dans le Bas-Rhin.

Le 3 mars 2017, elle faisait part de son idée à Alexis Kohler, futur secrétaire général de l'Élysée. *« Je souhaitais partager avec toi l'aboutissement de ma réflexion récente qui m'a conduite à proposer ma candidature à l'investiture d'En marche! pour les législatives dans la circonscription dans laquelle nous vivons à Neudorf (deuxième circo du 67, quartiers sud et Illkirch), écrivait-elle. La force de la dynamique d'Emmanuel m'a amenée à sauter le pas psychologique (un frein fréquent chez les femmes...) de m'autoriser à penser que je pourrai apporter autrement que par mes expertises et participer directement à ce renouveau politique. »*

Message immédiatement transmis à Stéphane Séjourné et Cédric O, assorti de ce simple commentaire : *« Elle est très bien. Elle est de la promo du chef btw [by the way (« au fait ») – ndlr]. »* L'échange qui s'ensuit laisse entendre que les Marcheurs étaient alors *« en galère de candidatures valables »* dans le Bas-Rhin, mais Marie Fontanel n'a

finalément jamais été candidate dans son département. Le 19 mai 2017, elle quittait Strasbourg pour entrer à l'Élysée. Deux ans et demi plus tard, elle en sortait au début de ce qu'Emmanuel Macron **allait bientôt qualifier** de *« plus grave crise sanitaire qu'ait connue la France depuis un siècle »*.

Boite noire

Contactée le mardi 31 mars, Marie Fontanel nous a fait un retour par mail le jeudi 1^{er} avril, sans répondre aux questions qui lui avaient été précisément posées (l'intégralité de sa réponse est reproduite ci-dessous). Nous les lui avons donc envoyées de nouveau, assorties de deux autres interrogations.

Cette deuxième demande est restée sans réponse. Tout comme le courriel que nous avons adressé le 1^{er} avril à la secrétaire générale adjointe de la présidence, Anne de Bayser, en mettant en copie le conseiller en communication Joseph Zimet. L'Élysée nous a simplement indiqué ne pas souhaiter réagir.

« Vous m'avez interrogée sur mon départ de l'Élysée. J'ai quitté mes fonctions de conseillère solidarités santé à l'Élysée à la date programmée dès mon recrutement. Nous étions en effet convenus familialement que je reviendrais à Strasbourg environ à mi-mandat. Je n'envisageais pas de rester éloignée plus longtemps de mon mari et de mes 3 jeunes enfants.

J'ai confirmé ce choix à la secrétaire générale adjointe de l'Élysée à l'été 2019. La recherche de mon successeur a été engagée dès le mois d'octobre 2019. À mon départ, les dossiers étaient transmis et un intérim en place jusqu'à son arrivée effective.

J'ai réintégré comme prévu mon administration d'origine, l'Inspection générale des affaires sociales, où j'ai choisi de me mettre en congés jusqu'au mois de mai, en utilisant mon compte épargne temps. »

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Direction éditoriale : Carine Fouteau et Stéphane Alliès

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, François Vitrani. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart, Société des salariés de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.